



Les Dragons

SEPT-RIVIÈRES

MAUETTE

Partenaire principal

Le concours entrepreneurial *Les Dragons Sept-Rivières* a pour principal objectif de développer une culture entrepreneuriale, de faire découvrir aux étudiants le processus entourant le démarrage d'une entreprise, ainsi que de mettre en valeur des projets innovants qui répondent aux besoins de la communauté et qui ont un impact positif sur notre milieu. Participer au concours vous donnera l'occasion de défendre votre projet face à un jury d'experts, de réseauter avec des gens du milieu des affaires, et de rencontrer les représentants des organismes socio-économique de la MRC des Sept-Rivières.

Pour participer au concours, vous devez signifier votre intérêt à participer auprès du Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis :

Kim Blais

Agente de projets jeunesse

Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis

projet@cjed.qc.ca

418.961.2533 poste #231



Comité organisateur 2018

TABLE DES MATIÈRES

1. Critères généraux	3
2. Critères d'évaluation.....	6
3. Échéancier et déroulement de la finale.....	7
4. Bourse et prix.....	8
5. Matériel disponible	9
6. Annexe A – Fiche Technique.....	10



Lors de l'inscription, vous devrez fournir le titre du projet et le nom des participants. Si le projet est réalisé en équipe, nommez un maximum de quatre représentants.

Référez-vous à la section « Déroulement de l'activité et échéancier » pour connaître les dates importantes.

Pour présenter votre projet, vous aurez à préparer une présentation de 3 à 5 minutes assortie d'une présentation PowerPoint. Assurez-vous de répondre aux critères généraux et en cas de doute, communiquez avec votre professeur ou avec le Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis.

Critères GÉNÉRAUX

- Être étudiant(e) à l'école Jean-du-Nord, Manikoutai, Manikanetish, Queen Elizabeth, Centre éducatif l'Abri, ou l'IESÎ au cours de l'année 2017-2018.
- Accepter que le projet puisse être rendu public (des ententes de confidentialité seront signées avec les membres des différents jurys et les participants ne présenteront que l'information non confidentielle de leurs projets au public).
- Les participants doivent faire preuve de créativité et démontrer que le projet est innovant. Dans le cas où le projet aurait déjà été présenté aux Dragons dans une édition antérieure, l'aspect novateur pour la période couverte (juillet 2017 à juin 2018) devra être démontré.
- Les participants au concours doivent avoir participé de façon active et significative au projet. Les étudiants doivent détenir un rôle décisionnel.
- Un projet ne peut être déposé que dans l'une ou l'autre des 2 catégories, soit « Volet étudiant » ou « Entrepreneur ».

- Les projets étudiants peuvent être réalisés dans le cadre des activités de l'établissement d'enseignement. Les projets admissibles à cette catégorie sont des projets étudiants à caractère entrepreneurial élaborés et réalisés par des étudiants pour répondre à un besoin du milieu (milieu scolaire, communauté).
- Les étudiants doivent démontrer les retombées du projet sur la communauté (étudiantes ou autres);
- Si un enseignant accompagne les étudiants, il peut agir à titre de conseiller, soutenant et guidant les étudiants dans l'élaboration du projet tout en leur laissant prendre les initiatives.
- Le projet doit répondre à la définition d'un projet entrepreneurial.

Le projet entrepreneurial a pour but **créer un produit, un service ou un événement** dans le but de **répondre à un besoin ou à une demande** du milieu, de **trouver une solution à une problématique** ou **d'améliorer une situation** pour un **public cible** qui s'étend plus loin que les participants au projet eux-mêmes (ex. : un établissement scolaire, la communauté, la famille, un groupe en particulier, etc.)

Le projet entrepreneurial permet aux étudiants de développer différentes **valeurs et qualités entrepreneuriales** comme la confiance en soi, la persévérance, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités, l'autonomie et l'esprit d'équipe.

Le projet entrepreneurial amène les étudiants à être au cœur de l'action en **participant activement à la prise de décisions** et à la réalisation des tâches à chacune des étapes de la démarche.

Tout au long de la démarche, l'intervenant scolaire responsable du projet agit quant à lui à titre de conseiller, soutenant et guidant les étudiants dans l'élaboration du projet tout en leur laissant prendre les initiatives. Un projet entrepreneurial doit comporter un certain niveau de difficulté, et ce, selon la capacité des étudiants. Le rôle de l'intervenant responsable du projet (l'enseignant par exemple) est de les laisser penser, planifier et réaliser le projet. Par contre, la nature et la teneur de ses interventions peuvent varier en fonction des tâches à accomplir et des capacités des étudiants impliqués.

Source : Défi OSEntreprendre

Exemples de projets admissibles

- Un groupe d'étudiants d'une activité parascolaire élabore un moyen de financement novateur pour financer leur activité;
- Un élève propose une idée d'entreprise pour son projet intégrateur (ex : service de garde d'animaux);
- Des étudiants, par le biais de la jeune coop dont ils font partie, veulent proposer un nouveau produit ou service à la population étudiante.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Les participants devront démontrer, dans la mesure du possible, qu'ils ont réellement réfléchi à leur idée et à sa mise en action;
- L'aspect novateur du projet devra être mis en évidence;
- L'idée doit être réalisable à court terme et doit répondre à un besoin;
- Les projets n'ont pas l'obligation d'être réalisés pour que le prix soit remis aux gagnants;

- Les participants devront préciser, dans leur présentation PowerPoint, de quelle façon serait investi le financement obtenu.

- La présentation devant le jury composé d'experts est bien structurée;

- Le besoin à l'origine du projet, du service ou de l'événement est clairement identifié;

- Le public cible est bien identifié et les ressources nécessaires sont bien comprises;

Le concours Les Dragons Sept-Rivières n'est aucunement lié au Défi OSEntreprendre. Toutefois, si des étudiants désirent faire cheminer leur projet et soumettre celui-ci au Défi OSEntreprendre, il leur sera possible d'obtenir de l'aide ou de l'accompagnement du représentant de votre établissement ou de l'agente de projets jeunesse du Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ ET ÉCHÉANCIER *Horaire sujet à changement

Avant le 16 février 2018

Finale dans chaque école participante

Chaque équipe gagnante des différentes écoles aura droit au soutien d'un entrepreneur qui agira à titre de dragon coach pour les superviser dans leurs projets et leur donner trucs et conseils pour la grande finale qui aura lieu à l'auditorium du Cégep de Sept-Îles. Pendant les différentes finales scolaires, chaque équipe viendront présenter leur projet au jury qui sera composé d'un membre du personnel de l'école, un membre d'une organisation économique et du « Dragon coach ».

7 mars 2018

Formation en communications pour les finalistes.

Entre le 16 février et le 13 mars 2018

Prévoir un minimum de deux rencontres entre le « Dragon coach » et les finalistes de son école affiliée.

22 mars 2018

14h - **Demi-Finale Dragons Scolaires** – Auditorium du Cégep de Sept-Îles

La demi-finale sera présentée devant public.

Chaque équipe disposera de 3 à 5 minutes pour présenter son projet devant un jury. Un temps supplémentaire de 5 minutes sera accordé pour répondre aux questions éventuelles des Dragons coaches. Suite à ces présentations, les Dragons auront un moment pour délibérer. Deux équipes scolaires seront choisies lors la demi-finale afin de présenter leur projet durant la grande finale en soirée.

18h30 à 22h00 – **Finale Dragons Sept-Rivières** – Grand Hall du Cégep de Sept-Îles

Les équipes qui auront franchi l'étape de la ronde préliminaire (demi-finale) présenteront leur projet devant les Dragons Mentors et le public. Chaque équipe disposera de 3 à 5 minutes pour présenter son projet devant un jury. Un temps supplémentaire de 5 minutes sera accordé pour répondre aux questions éventuelles des Dragons Mentors. La remise des prix aux lauréats aura lieu à la fin de la soirée.

LES PRIX

Les prix suivants seront remis au projet gagnant de chacune des catégories:

Volet Scolaire |Secondaire :

- Finale à l'école : Bourse de 100\$
- Finale au Cégep de Sept-Îles : Bourse de 500\$

MATÉRIEL DISPONIBLE

Voici la liste du matériel disponible pour la présentation durant la finale:

- Projecteur
- Toile blanche
- Chevalet
- Ordinateur
- Table et chaises
- Microphone
- Système de son

Les autres demandes techniques seront analysées selon leur faisabilité.

Des documents pour t'aider à préparer ton projet sont disponibles sous l'onglet « Projets » et « Les Dragons Sept-Rivières » sur le site web du Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis : www.cjed.qc.ca

N'hésite pas à consulter la page Facebook @dragonsseptrivieres !

ANNEXE A – FICHE TECHNIQUE (FINALISTES)

Veillez faire connaître vos besoins matériels pour votre présentation. Inscrivez le nombre requis pour chacun des éléments proposés.

_____ Micro bâton (sans fil)

_____ Pied de micro

_____ Micro mains libres (style cravate ou casque, selon la disponibilité)

_____ Chevalet

_____ Pointeur laser

_____ Ordinateur

_____ Table

_____ Chaises

Autre matériel requis :

Les autres demandes techniques seront analysées selon leur faisabilité.

Pour votre information

Les présentations auront lieu dans le Grand Hall du Cégep de Sept-Îles devant public, sur une scène légèrement surélevée avec un projecteur suspendu et une toile à l'arrière de la scène.

Pour la présentation finale, vous devrez joindre sur une clé USB les éléments suivants :

- Une introduction sonore ou musicale de 10 à 20 secondes pour votre entrée en scène lors de la finale;
- Une image ou une illustration en format JPEG pour représenter votre projet (ex. : logo de votre compagnie);
- Votre présentation PowerPoint.

La clé USB doit être reçue au Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis au plus tard le 16 mars 2018 à 12 h.